

Colombelles

## Conseil municipal. L'ACSEA s'installe provisoirement au collège Henri-Sellier

LIBERTÉ | jeudi 12 juillet 2018  
567 mots | -



*En accord avec la mairie, l'ACSEA envisage aussi une structure provisoire d'accueil de jeunes enfants dans le collège Sellier pour la prochaine année scolaire.*

### Centre socioculturel et gymnases.

Réuni ce lundi 9 juillet, le conseil municipal de Colombelles a examiné les 20 points de l'ordre du jour, parmi lesquels un avenant au contrat de délégation de service public au centre socioculturel Léo Lagrange à la suite du retour à la semaine scolaire de 4 jours. Cet avenant prévoit une amplitude élargie et souple des horaires du centre de 7 h 30 à 18 h 30 les mercredis et pendant les vacances scolaires, ainsi qu'une animation de la pause méridienne de 11 h 45 à 13 h 35.

Les gymnases Rival et Hidalgo vont être mis à disposition de la Ligue de handball de Normandie pour une formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'éducation populaire, et du sport, les lundis et mardis de 8 h 45 à 17 h lors de la saison prochaine.

### Classe de demain.

Dans le cadre du projet « **la classe de demain** », la mairie va recourir aux services de Manche Numérique pour les équipements et matériels numériques, et collaborer pendant trois ans avec la société Manutan pour la conception et l'évolution des aménagements et mobiliers scolaires.

### Un pôle administratif de l'ACSEA à Colombelles.

L'ACSEA (Association Calvadosienne pour la Sauvegarde de l'Enfance à l'Adulte) doit déployer les activités de son ITEP (Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique), actuellement situé à Evrecy, vers plusieurs secteurs géographiques selon les besoins identifiés. L'ACSEA a donc formulé des demandes pour implanter un pôle administratif sur Colombelles, à la place de l'actuel siège social des Foyers Normands. Ce pôle accueillera 35 à 40 professionnels à partir du mois d'août. L'ACSEA souhaite également construire un espace d'accueil pour des ateliers

de médiations à destination d'un groupe de petits enfants rue Pasteur à Colombelles. En attendant cette construction, le conseil municipal a approuvé de mettre une partie des locaux de l'ancien collège Henri-Sellier à disposition de l'ACSEA de façon transitoire pour la prochaine année scolaire.

Une nouvelle rue.

Le programme de reconversion du site de l'ancienne école Egalité prévoit une rue entre le papyloft et les autres lots. La commission urbanisme et environnement a retenu la proposition de dénomination, sous le nom de rue du Partage.

Citoyenneté des ados et dotation politique.

Une subvention va être sollicitée auprès de la DRAC (Affaires culturelles) et de la DRDJSCS (jeunesse et sport) pour financer le dispositif « **C'est mon patrimoine** » favorisant la citoyenneté des adolescents et le vivre ensemble par la culture, lors des 2 stages qui se sont déroulés en mai et actuellement. Une valorisation du travail réalisé par les jeunes sera exposée lors des prochaines Journées du Patrimoine.

Colombelles fait partie, avec Hérouville, des deux seules communes du Calvados éligibles au titre de la DPV (Dotation Politique de la Ville).

Demande de subventions.

Colombelles va déposer 3 dossiers de demande de subvention correspondant aux trois projets suivants : la construction d'un pôle petite enfance, le recrutement d'un agent « **référént numérique** », et la mise en place du projet « **La classe de demain** » nécessitant l'achat de mobiliers modulables et de matériels informatiques.

Les tarifs communaux seront augmentés à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain pour tenir compte de l'inflation (1,24 %) et adaptés à la prestation.